



## CDEN du 02 février 2024

Le 5 Décembre dernier, Mr Attal, Ministre de l'Education Nationale, dans son courrier adressé aux enseignants disait vouloir « remettre de l'exigence à l'école » en s'appuyant, entre autres chose, sur « de nouveaux programmes (encore) à l'école primaire, à commencer, dès Septembre prochain, par les classes de maternelle au CE2 ».

Il propose la mise en place d'un principe de « simplification et clarification », en s'appuyant sur une nouvelle refonte du brevet, sur l'utilisation magique de l'IA, ou sur des groupes de français et mathématiques au collège.

Il a ainsi annoncé qu'il « faudrait créer des postes » « potentiellement plusieurs milliers » sur le quinquennat grâce à « un nouveau schéma d'emploi ».

Le 12 Janvier 2024, Mr Attal devenu premier Ministre assurait qu'il serait « garant » de la « priorité absolue » accordée à l'école et que tous les chantiers engagés pour l'école seraient poursuivis par Mme Oudéa-Castera, ministre de l'Education Nationale, de la jeunesse, des sports et des jeux olympiques et paralympiques.

Les Parents d'élèves FCPE, sont inquiets et vigilants, pour les élèves et l'école publique gratuite et laïque. Nous souhaitons voir des actes en conformité avec les promesses et la communication tous azimuts du gouvernement.

En Ariège, dans le premier degré, la situation est paradoxale. Les moyennes d'élèves par classe sont trompeuses. En effet, nous constatons avec satisfaction que nous ne perdons pas de poste malgré une baisse des effectifs. Malgré cela, des classes fermeront, d'autres ouvriront, certains postes viendront renforcer la brigade de remplacement.

Néanmoins, de trop grandes disparités existent encore entre les écoles de Basse Ariège parfois très chargées et les écoles de Haute Ariège pour lesquelles la situation géographique impose le maintien indispensable de petites structures.

Une scolarité normale, même en Ariège, passe par :

- Des recrutements d'enseignants pour que chaque classe ait un enseignant tout au long de l'année
- Des remplaçants en nombre suffisant pour assurer aux élèves les heures de cours auxquelles ils ont droit.

Il en va de la continuité pédagogique qui est une obligation légale de l'Etat.

Au-delà de la question des postes d'enseignants, une scolarité normale, même en Ariège, passe aussi par un véritable service public de santé scolaire, comprenant des infirmières, des médecins, des psychologues et des assistants de services sociaux en nombre suffisant.



Cela permettrait de répondre aux besoins en santé physique et mentale des élèves qui se sont malheureusement accrus ces dernières années. Gabriel Attal a assuré le 20 Janvier dernier, qu'il s'agissait d'une "vraie préoccupation" et d'un "vrai signal d'alarme", qui s'explique notamment par la pandémie de Covid-19 ou la guerre en Ukraine.

Enfin pour les enfants en inclusion et leurs familles, une scolarité normale, même en Ariège passe :

- Par un accompagnement pérenne, stable et suffisant. Mais est-ce vraiment le cas quand des AESH sont mutualisées pour plusieurs élèves ou se relaient pour un même élève ? Quels repères pour eux ?
- Par le remplaçant ou le recrutement de personnel, pour accompagner ces enfants tout ou partie de la semaine ? Comment les enseignants gèrent ils de front la pénurie d'accompagnement et la différenciation scolaire pour le reste de la classe ?

Pire encore pour certaines familles, comment comprendre qu'un enfant avec une aide individualisée puisse être pris en charge par l'Education nationale sur le temps méridien au collège alors qu' au primaire, l'école, le rectorat, les PIAL, les municipalités et la MDPH se rejettent scandaleusement et de façon sournoise la responsabilité et le coût de prise en charge de l'AESH sur ce même temps méridien. Les annonces faites ce mardi par le 1<sup>er</sup> ministre sifflent la fin de la récré : le gouvernement financera les postes.

Nous attendons la mise en place, de ces annonces, concrète et rapide sur le terrain dès 2024 car les promesses n'engagent que ceux qui les croient.

La FCPE 09 s'indigne des propos tenus par la nouvelle Ministre de l'éducation.

Le jour même de sa prise de fonction, elle a montré son mépris pour l'Ecole publique en lui infligeant un camouflet, sous prétexte d'absences d'enseignants non remplacées et le manque de sécurité.

Il y a donc bien, au plus haut niveau de l'Etat, une volonté manifeste de stigmatiser la mixité sociale qui n'est pas acceptable dans la République dont elle est consubstantielle. L'Ecole publique et laïque est la seule à assurer la scolarisation de tous les élèves sur tous les territoires. Elle scolarise à elle seule plus de 80% des élèves.

### **La FCPE 09 exige qu'elle redevienne la priorité de l'Etat !**

La FCPE 09 n'attend pas de la Ministre de l'Éducation nationale une justification du recours à l'enseignement privé mais bien la promotion et la défense du service public d'Éducation assuré par les établissements.

Nous espérons que le ministère considère comme nous que « faire nation » passe avant tout par une Ecole publique laïque de qualité.

Nous dénonçons les gadgets et contre feux qui détournent les médias des vrais enjeux.



Faisons une réalité de l'application de l'article premier du code de l'Éducation (article L 111-1):

« L'Éducation est la première priorité nationale. Le service public de l'Éducation est conçu et organisé en fonction des élèves et des étudiants.

Il contribue à l'égalité des chances et à lutter contre les inégalités sociales et territoriales en matière de réussite scolaire et éducative.

Il reconnaît que tous les enfants partagent la capacité d'apprendre et de progresser.

Il veille à l'inclusion scolaire de tous les enfants, sans aucune distinction.

Il veille également à la mixité sociale des publics scolarisés au sein des établissements d'enseignement. »

**Être ambitieux pour l'École publique et laïque, c'est bâtir une société durable.**

**Nous vous remercions d'avoir écouté les élues bénévoles de la FCPE 09, qui prennent du temps sur leurs vacances pour assister au CDEN, alors que suite au CSA du 31 janvier 2024, les fermetures et ouvertures de classes dans notre département ont été annoncées dans la presse et aux communes concernées.**

